

La philosophie en classe de Terminales STG : lettre-contrat

P. Serange – Professeur de philosophie – Septembre 2010 – pierre.serange@gmail.com

I°) Présentation générale

La philosophie en classe de Terminale technologique ne doit en aucun cas être considérée comme une matière « à part », aléatoire et sans aucun lien avec les autres disciplines et le vécu des élèves. En effet, s'interroger sur :

- ce qu'est **la culture**, ce par quoi elle se définit, ce qu'elle produit ; première grande thématique du programme (cf ANNEXE 1), incluant une réflexion sur l'art et la technique ainsi que sur les échanges, par exemple économiques et sociaux ;
- ce par quoi se définit et se constitue **la vérité**, contre certaines **croyanances**, par l'exercice de **la raison** comme faculté de juger, et donc de sortir du préjugé, dans un lien à l'expérience, quotidienne ou scientifique, deuxième champ problématique du programme (cf ANNEXE 1) ;
- et enfin quels sont les tenants et les aboutissants de **la liberté** : le rôle de **la justice et des lois**, comme frein à la liberté individuelle et donc possibilité d'une liberté limitée mais assurée pour tous ; **le bonheur** comme but de l'existence personnelle et collective, troisième et dernière étape de réflexion au programme (cf ANNEXE 1),

n'est pas sans importance au cours de la dernière année au Lycée.

Certes, le type d'interrogation à l'œuvre dans cette discipline n'est pas forcément familier aux élèves. J'en ai parfaitement conscience, et c'est pourquoi je serai particulièrement attentif, dans un premier temps, à ce que chaque élève comprenne au mieux dans quel état d'esprit il doit venir en cours, ce qu'il doit retenir des différentes séances, et ce qui est attendu le jour de l'examen.

En effet, trois sujets sont au choix le jour de l'épreuve de philosophie du baccalauréat, dans des exercices nouveaux pour les élèves : deux dissertations et un exercice sur texte. Voilà pourquoi un temps non négligeable sera consacré à l'exposé, et à l'apprentissage progressif, par l'examen de plusieurs sujets, des méthodes à mettre en œuvre le jour de l'examen. En réalité, il s'agit de règles précises à bien comprendre, indissociables de la manière dont l'élève doit s'approprier les différents enjeux posés par les thèmes.

Voilà à quoi doit servir, *a minima*, le cours de philosophie en classe de terminales technologiques : avec un nombre d'heures très restreint (2h par semaine) et un coefficient modeste (2), il s'agit de voir en quoi les différentes thématiques ne vont pas de soi, et exigent, pour être comprises, un questionnement actif de la part de l'élève, aussi bien pendant l'année, en cours, que le jour de l'examen, sur la copie. Les professeurs de philosophie ont parfaitement conscience du caractère d'initiation à la philosophie que représente cette année, et les textes officiels régissant l'enseignement de cette discipline en classe de Terminales technologiques insistent sur cette dimension : « *l'enseignement de la philosophie en classes terminales présente un caractère élémentaire qui exclut par principe une visée encyclopédique* » (cf ANNEXE 1) .

C'est la raison pour laquelle tout élève s'étant investi pour comprendre les différents thèmes envisagés, ayant fait l'effort de s'entraîner avec sérieux pendant l'année aux exercices « type bac », ne doit pas redouter l'épreuve de philosophie. Les résultats que « nous » avons obtenu l'année dernière à l'examen, dans cette même série, le montrent : le « nous » représentant l'équipe que doit former l'ensemble des élèves dirigés par le professeur. Le site www.skol-r.net, programmé à ma demande par un élève de T.ES. (Quentin Amirault) l'année dernière, est là pour renforcer la coopération entre les élèves, et permettre de proposer des ressources adaptées au travail de chacun.

Mais l'existence même de ce « nous » implique que chacun fasse des efforts, qui, concernant les élèves, passent en premier lieu par une attention constante en cours. Des études scientifiques ont en effet montré que 60 à 70% du contenu d'un cours était acquis simplement en étant attentif en classe. En ce sens, la discipline qui sera imposée pendant les heures de philosophie se devra d'être exemplaire, et je n'hésiterai pas, comme je l'ai fait l'année dernière, à employer tous les moyens utiles pour que cette attention soit optimale. Il s'agit de l'intérêt des élèves, et c'est la première condition pour que l'année se passe bien. Ma vigilance à cet égard sera d'autant plus importante qu'elle permet, l'expérience de l'année dernière l'a montré, les échanges les plus intéressants quand un rapport de confiance s'instaure. Devant l'ampleur du programme, couplée à des méthodes exigeantes à acquérir, le comportement en cours ne doit pas être un obstacle de plus pour avancer. J'en appelle à la responsabilité de tous, et je saurai prendre les miennes le cas échéant, en sanctionnant fermement les personnes qui empêchent de réaliser ensemble du bon travail.

Cependant, qui dit attention ne dit pas attentisme : la participation en cours, la manière de réaliser, tous ensemble, la mise à jour d'un problème, est fondamentale ; là encore, l'année dernière, dans cette série, ont eu lieu des échanges qui ont non seulement enrichi le cours, mais aussi chacun des participants (et je m'inclus évidemment dans les personnes qui ont tiré profit de ces moments de réflexion collective).

II°) Le livre et autres questions pratiques

Au rang des informations plus pragmatiques, j'ai décidé de ne pas reconduire l'acquisition obligatoire du manuel des années précédentes (Delagrave, 2006). Non que ce manuel ne contienne pas des textes très intéressants ; mais il consiste essentiellement en un recueil de textes qui étaient pour la plupart très longs (parfois plus que ceux présents dans le manuel des séries générales) et cela avait tendance à « perdre » ou à stresser les élèves. J'ai donc opté pour un outil (*Réflexe Philosophie*, Nathan, 2008 par P. Rosemberg et J.-P. Salle) qui contient un nombre raisonnable de textes d'une taille proche de ceux proposés au baccalauréat, qui, s'ils ne pourront tous être étudiés dans le détail dans le peu d'heures que nous avons, pourront faire l'objet d'un travail personnel ou servir de base à des entraînements. De nombreux sujets de dissertation sont aussi présents, ainsi qu'une présentation, très scolaire, des divers problèmes. Elle ne se substitue pas aux cours, à la réflexion collective, et à la prise de notes qui sont nécessaires à l'acquisition progressive des multiples problématiques impliquées par l'étude des différentes thématiques

évoquées. Mais elle peut servir de guide aux élèves, et permet aussi d'identifier plus rapidement les différents points essentiels à comprendre et à connaître. En cela, le travail régulier, par des fiches que chaque élève pourra me montrer au fur et à mesure de l'année, est primordial, tant il facilite permet progressive des notions, des méthodes, et facilite les révisions pour l'examen. Ce « petit livre » pourra contribuer à un tel travail, y compris par le repérage de texte fondamentaux et de problèmes centraux.

Deux points, enfin, m'ont fait choisir ce livre : la clarté de ses conseils et exercices de méthode ; le petit lexique-dictionnaire présent, qui peut être précieux pour le travail de cette matière tout au long de l'année. Ainsi, par exemple, « penser » et « avoir une opinion » sont proches dans le langage courant ; mais ces deux notions s'opposent en philosophie. Acquérir des méthodes, l'état d'esprit, les connaissances, le vocabulaire, et connaître des textes fondamentaux ainsi que les problèmes qu'ils mettent en jeu : voilà ce qui est essentiel cette année, et en quoi ce livre m'est apparu pertinent. Aussi, chaque élève le portera à chaque cours avec lui. Cela n'empêchera nullement l'utilisation d'autres textes distribués en cours, et d'autres ressources (articles, films, œuvres d'art, ...) tout au long de l'année, et des pistes d'approfondissement seront proposées pour chaque notion. Ajoutons en outre qu'en cas de reprise de la philosophie à la deuxième session orale du baccalauréat, c'est sur les textes étudiés pendant l'année que le candidat sera interrogé.

Un dernier mot, justement, concernant la séparation en « notions » du programme : il peut être tout à fait pertinent de rapprocher les notions (par exemple, s'interroger sur le lien entre l'art et la liberté, pourtant deux notions n'étant pas liées dans la présentation officielle du programme). En effet, le « découpage » en notion du programme est là pour clarifier les domaines à étudier ; en aucun cas pour restreindre le champ des problématiques à envisager. De plus en plus de sujets recourent plusieurs domaines, aussi, il ne faut pas considérer chaque « notion » comme séparée des autres : des remarques sur la culture peuvent être très pertinentes dans un sujet sur la justice, pour reprendre un autre exemple. Il faut ainsi éviter de « cloisonner » chaque notion sur elle-même, mais plutôt tenter de voir les résonances que chaque notion peut avoir avec les autres. C'est d'ailleurs en ce sens que les instructions officielles expliquent que « *Les notions [...] doivent constituer un ensemble suffisamment cohérent et homogène pour que leur traitement fasse toujours ressortir leurs liens organiques de dépendance et d'association. L'intelligence et le traitement des problèmes que les notions permettent de poser doivent être guidés par un certain nombre de repères explicites [...]. L'ordre dans lequel elles sont abordées relève de la liberté philosophique et de la responsabilité du professeur, pourvu que toutes soient examinées.* », cf **ANNEXE 1**.

Enfin, des « repères », articulations de concepts (par exemple, « Légal / Légitime », cf **ANNEXE 1**), sont des outils qui facilitent un tel travail, ainsi que la problématisation des différentes notions. Ils ne seront pas présentés séparément des notions, mais au cours de l'année, intégrés aux différentes leçons, conformément aux instructions officielles (cf **ANNEXE 1** : « *Les repères ne font en aucun cas l'objet d'un enseignement séparé ni ne constitueront des parties de cours* ». Mais il s'agira d'apprendre à les utiliser concernant plusieurs notions, ce qui facilite la problématisation attendue sur tous les types de sujets au baccalauréat. Pour cela, des « synthèses collectives » via le site www.skol-r.net pourront être réalisées par les élèves, sous mon contrôle strict.

III°) L'organisation des différents travaux

A) À la maison :

-Outre le travail du cours d'une séance à l'autre, et la réalisation de fiches de révision, je pourrai demander de lire un texte, d'en dégager le thème, la thèse, le problème ; de répondre à des questions sur lui ; ou encore de réfléchir à une problématique, à un plan, à des arguments, pour un sujet de dissertation.

- De plus seront donnés des devoirs à la maison « type bac » assez rapidement et régulièrement, à faire obligatoirement pour le jour prévu. Là aussi l'expérience de l'année dernière m'a conforté dans l'importance à accorder à ces travaux en vue de l'examen, en alternant les deux types d'exercice. Ils seront notés. Il va de soi que je ne refuse jamais de donner des conseils sur un travail, de donner des exercices d'entraînement, de répondre aux différentes questions, pendant les cours, mais aussi par mail ou *via* le site www.skol-r.net.

B) Au lycée :

-Des devoirs de 2H (le jeudi, comme dans les autres matières) seront proposés selon un planning défini par l'équipe pédagogique au début de l'année (de l'ordre de 4 au cours de l'année). Ils consisteront dans des entraînements, là aussi : par exemple répondre aux deux premières questions de l'exercice sur texte, ou rédiger un plan de dissertation. Cela permet de se familiariser peu à peu avec les exigences demandées le jour du baccalauréat. Ces travaux seront notés.

-Les examens blancs (un par trimestre, comme dans les autres matières) : il s'agira de devoirs « type bac » (épreuve de 4 heures sur table). De manière logique, ils auront un plus grand coefficient que les autres travaux.

Pour conclure, les maîtres-mots pour cette année de philosophie doivent être **la rigueur**, dans l'analyse comme dans l'attitude en cours, et **le respect**, du professeur envers les élèves et des élèves envers le professeur, d'où peut naître **la confiance**, moteur d'un travail efficace et enrichissant pour chacun en cours d'année. C'était cette optique que je voulais porter à votre connaissance par cette Lettre-Contrat.

Pierre SERANGE.

➤ J'ai lu la présente lettre et comprend les exigences demandées (signatures):

Parent(s) et/ou responsable légal : | Elève – NOM : | Prénom : | Classe :

Signature :

ANNEXE 1 :

Textes officiels extraits du B.O. HS n°7 du 1^{er} septembre 2005 (disponibles au <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/hs7/philo.pdf>).

I. Présentation

I. 1. L'enseignement de la philosophie en classes terminales a pour objectif de favoriser l'accès de chaque élève à l'exercice réfléchi du jugement, et de lui offrir une culture philosophique initiale. Ces deux finalités sont substantiellement unies. Une culture n'est proprement philosophique que dans la mesure où elle se trouve constamment investie dans la position des problèmes et dans l'essai méthodique de leurs formulations et de leurs solutions possibles ; l'exercice du jugement n'a de valeur que pour autant qu'il s'applique à des contenus déterminés et qu'il est éclairé par les acquis de la culture, notamment dans les domaines des sciences, des religions et des arts.

La culture philosophique à acquérir durant l'année de terminale repose elle-même sur la formation scolaire antérieure, dont l'enseignement de la philosophie mobilise de nombreux éléments, notamment pour la maîtrise de l'expression et de l'argumentation, la culture littéraire, les savoirs dispensés dans les disciplines professionnelles et scientifiques et la connaissance de l'histoire. Ouvert aux acquis des autres disciplines, cet enseignement vise dans l'ensemble de ses démarches à développer chez les élèves l'aptitude à l'analyse, le goût des notions exactes et le sens de la responsabilité intellectuelle. Il contribue ainsi à former des esprits autonomes, avertis de la complexité du réel et capables de mettre en oeuvre une conscience critique du monde contemporain.

Dispensé durant une seule année, à la fin du cycle secondaire, et sanctionné par les épreuves d'un examen national, l'enseignement de la philosophie en classes terminales présente un caractère élémentaire qui exclut par principe une visée encyclopédique. Il ne saurait être question d'examiner dans l'espace d'une année scolaire tous les problèmes philosophiques que l'on peut légitimement poser, ou qui se posent de quelque manière à chaque homme sur lui-même, sur le monde, sur la société, etc. Il ne peut pas non plus s'agir de parcourir toutes les étapes de l'histoire de la philosophie, ni de répertorier toutes les orientations doctrinales qui s'y sont élaborées. Il convient donc d'indiquer clairement à la fois les thèmes sur lesquels porte l'enseignement et les compétences que les élèves doivent acquérir pour maîtriser et exploiter ce qu'ils ont appris. Le programme délimite ainsi le champ d'étude commun aux élèves des séries technologiques.

I. 2. Dans les classes terminales conduisant aux baccalauréats des séries technologiques, les programmes se composent d'une liste de notions et d'une liste d'auteurs. Les notions définissent les champs de problèmes abordés dans l'enseignement, et les auteurs fournissent les textes, en nombre limité, qui viendront à l'appui de l'analyse des notions et de l'examen des problèmes.

C'est dans cette étude que seront acquises et développées les compétences définies au Titre III ci-dessous. Le professeur déterminera la démarche qui lui paraîtra le mieux correspondre aux exigences de son cours et aux besoins de ses élèves.

La liste des notions et celle des auteurs ne proposent pas un champ indéterminé de sujets de débats ouverts et extensibles à volonté. Elles n'imposent pas non plus un inventaire supposé complet de thèmes d'étude que l'élève pourrait maîtriser du dehors par l'acquisition de connaissances spéciales, soit en histoire de la philosophie, soit en tout autre domaine du savoir. Elles déterminent un cadre pour l'apprentissage de la réflexion philosophique, fondé sur l'acquisition de connaissances rationnelles et l'appropriation du sens des textes.

II. Notions, repères, auteurs

II. 1. Notions et repères

Le choix d'un nombre restreint de notions n'a d'autre principe que d'identifier les plus communes et les mieux partagées. Les notions retenues doivent constituer un ensemble suffisamment cohérent et homogène pour que leur traitement fasse toujours ressortir leurs liens organiques de dépendance et d'association. L'intelligence et le traitement des problèmes que les notions permettent de poser doivent être guidés par un certain nombre de repères explicites.

II. 1. 1. Notions

Cette partie du programme se compose de trois notions capitales, ouvrant trois domaines aux directions fondamentales de la recherche. Ces trois notions occupent la première colonne du tableau ci-dessous.

La deuxième colonne est constituée d'autres notions isolées ou couplées dont le traitement permet de spécifier et de déterminer quelques-uns des problèmes les plus importants correspondant aux trois domaines fondamentaux.

Les notions de deuxième colonne sont elles-mêmes susceptibles d'être abordées sur plusieurs registres : ainsi pour *les échanges*, pour *l'expérience*, ou pour *la raison et la croyance*, titre auquel pourront être abordées des questions d'épistémologie et de métaphysique aussi bien que les divers aspects du « fait religieux ».

La mise en correspondance des notions de la deuxième colonne avec celles de la première et la présentation de certaines notions en couple n'impliquent aucune orientation doctrinale ; elles déterminent l'une et l'autre une priorité dans l'ordre des problèmes que ces notions permettent de formuler.

Les notions figurant dans l'une et l'autre colonnes ne constituent pas nécessairement, dans l'économie du cours élaboré par le professeur, des têtes de chapitre. L'ordre dans lequel elles sont abordées relève de la liberté philosophique et de la responsabilité du professeur, pourvu que toutes soient examinées.

II. 1. 2. Repères

L'étude méthodique des notions est précisée et enrichie par des repères auxquels le professeur fait référence dans la conduite de son enseignement. Il y a lieu de les formuler explicitement, pour en faciliter l'appropriation par les élèves. Un petit nombre de ceux dont l'usage est le plus constant et le plus formateur est répertorié, par ordre alphabétique, sous le tableau des notions.

Chacun de ces repères présente deux caractéristiques : il s'agit, d'une part, de distinctions lexicales opératoires en philosophie, dont la reconnaissance précise est supposée par la pratique et la mise en forme d'une pensée rigoureuse, et, d'autre part, de distinctions conceptuelles accréditées dans la tradition et, à ce titre, constitutives d'une culture philosophique élémentaire.

Les distinctions ainsi spécifiées présentent un caractère opératoire et, à des degrés variables, transversal, qui permet de les mobiliser progressivement, en relation avec l'examen des notions et l'étude des oeuvres, ainsi que dans les divers exercices proposés aux élèves. Par exemple, la distinction cause/fin peut être impliquée dans l'examen de notions telles que l'art et la technique, les échanges, le bonheur, etc., ou la distinction persuader/convaincre peut intervenir dans celui de notions telles que la vérité, la raison et la croyance, la justice et la loi, etc. C'est aussi pourquoi ces repères ne feront en aucun cas l'objet d'un enseignement séparé ni ne constitueront des parties de cours ; le professeur déterminera à quelles occasions et dans quels contextes il en fera le mieux acquérir par les élèves l'usage pertinent, qui ne saurait se réduire à un apprentissage mécanique de définitions.

Notions :	
La culture	– L'art et la technique – Les échanges
La vérité	– La raison et la croyance – L'expérience
La liberté	– La justice et la loi – Le bonheur
Repères :	
Absolu/relatif - Abstrait/concret – Cause/fin – Contingent/nécessaire/possible – En fait/en droit – Expliquer/comprendre – Identité/égalité/différence – Légal/légitime – Objectif/subjectif – Obligation/contrainte – Persuader/convaincre – Principe/conséquence – En théorie/en pratique – Universel/général/ particulier/singulier	

II. 2. Auteurs

L'étude de textes choisis dans les oeuvres des auteurs majeurs est un élément constitutif de toute culture philosophique, même élémentaire. Il ne s'agit pas, au travers d'un survol historique, de recueillir une information factuelle sur des doctrines ou des courants d'idées, mais bien d'enrichir la réflexion de l'élève sur les problèmes philosophiques par une connaissance directe de leurs formulations et de leurs développements les plus authentiques. C'est pourquoi le professeur ne dissociera pas l'explication et le commentaire de textes du traitement des notions figurant au programme.

L'étude des textes, dont le choix est laissé à l'appréciation du professeur, sera adaptée à l'horaire de la classe. Dans les classes des séries technologiques, elle pourra porter sur un ensemble de textes courts soutenant de façon topique l'analyse d'une notion ou l'examen d'un problème ; elle ne prendra donc pas nécessairement la forme d'une analyse suivie et systématique d'une oeuvre. Bien entendu, le professeur peut toujours utiliser dans son enseignement des écrits d'auteurs qui ne figurent pas sur cette liste, y compris en les empruntant à la littérature ou aux sciences humaines.

Platon ; Aristote ; Épicure ; Lucrèce ; Sénèque ; Cicéron ; Épictète ; Marc Aurèle ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Averroès ; Anselme ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Ockham.

Machiavel ; Montaigne ; Bacon ; Hobbes ; Descartes ; Pascal ; Spinoza ; Locke ; Malebranche ; Leibniz ; Vico ; Berkeley ; Condillac ; Montesquieu ; Hume ; Rousseau ; Diderot ; Kant.

Hegel ; Schopenhauer ; Tocqueville ; Comte ; Cournot ; Mill ; Kierkegaard ; Marx ; Nietzsche ; Freud ; Durkheim ; Husserl ; Bergson ; Alain ; Russell ; Bachelard ; Heidegger ; Wittgenstein ; Popper ; Sartre ; Arendt ; Merleau-Ponty ; Levinas ; Foucault.

III. Apprentissage de la réflexion philosophique

Les formes de discours écrit les plus appropriées pour évaluer le travail des élèves en philosophie sont la dissertation et l'explication de texte. La préparation et la pratique de ces exercices dans les classes terminales des séries technologiques tiennent compte à la fois de l'horaire imparti à l'enseignement de la discipline et de la culture scolaire commune aux élèves de ces séries.

La dissertation est l'étude méthodique et progressive des diverses dimensions d'une question donnée. A partir d'une première définition de l'intérêt de cette question et de la formulation du ou des problèmes qui s'y trouvent impliqués, l'élève développe une analyse suivie et cohérente correspondant à ces problèmes, analyse étayée d'exemples et mobilisant avec le discernement nécessaire les connaissances et les instruments conceptuels à sa disposition.

L'explication s'attache à dégager les enjeux philosophiques et la démarche caractéristique d'un texte de longueur restreinte. En interrogeant de manière systématique la lettre de ce texte, elle précise le sens et la fonction conceptuelle des termes employés, met en évidence les éléments implicites du propos et décompose les moments de l'argumentation, sans jamais séparer l'analyse formelle d'un souci de compréhension de fond, portant sur le problème traité et sur l'intérêt philosophique de la position construite et assumée par l'auteur.

Dissertation et explication de texte sont deux exercices complets, qui reposent d'abord sur l'acquisition d'un certain nombre de normes générales du travail intellectuel, telles que l'obligation d'exprimer ses idées sous la forme la plus simple et la plus nuancée possible, celle de n'introduire que des termes dont on est en mesure de justifier l'emploi, celle de préciser parmi les sens d'un mot celui qui est pertinent pour le raisonnement que l'on conduit, etc. Les deux exercices permettent de former et de vérifier l'aptitude de l'élève à utiliser les concepts élaborés et les réflexions développées, ainsi qu'à transposer dans un travail philosophique personnel et vivant les connaissances acquises par l'étude des notions et des oeuvres. La maîtrise des distinctions contenues dans la liste des repères (II.1.2) aide l'élève à analyser et à comprendre les sujets et les textes proposés à la réflexion et à construire un propos conceptuellement organisé.

Les exigences associées à ces exercices, tels qu'ils sont proposés et enseignés en classe terminale, ne portent donc ni sur des règles purement formelles, ni sur la démonstration d'une culture et d'une capacité intellectuelle hors de portée. Elles se ramènent aux conditions élémentaires de la réflexion, et à la demande faite à l'élève d'assumer de manière personnelle et entière la responsabilité de la construction et du détail de son propos.

La réalisation de cet objectif dans les classes terminales des séries technologiques comporte des conditions spécifiques de réussite.

Les capacités à développer par les élèves sur le plan méthodologique consistent principalement à introduire à un problème, à mener ou analyser un raisonnement, à apprécier la valeur d'un argument, à exposer et discuter une thèse pertinente par rapport à un problème bien défini, à rechercher un exemple illustrant un concept ou une difficulté, à établir ou restituer une transition entre deux idées, à élaborer une conclusion.

La manière dont les élèves s'approprient ces capacités sera régulièrement vérifiée au cours de l'année scolaire, que ce soit sous forme écrite ou sous forme orale, dans le cadre de devoirs complets ou d'exercices correspondant particulièrement à l'une ou l'autre d'entre elles. L'amélioration de l'expression et la maîtrise de la langue y feront l'objet d'une attention constante.

Le professeur doit aussi trouver les médiations et les modes de participation qui permettent aux élèves de comprendre le sens et l'intérêt pour eux des questions traitées. Il est ainsi amené à articuler avec la réflexion philosophique les compétences spécifiques acquises par les élèves. En particulier, il veillera précisément à tenir compte, dans le traitement des notions du programme, dans le choix des textes étudiés et dans la définition des sujets d'exercices proposés aux élèves, de leur orientation dans tel ou tel domaine de compétence technologique.

La liberté pédagogique est d'autant plus nécessaire que la réussite des élèves peut être favorisée par des formes de travail qui ne s'en tiennent pas au seul cadre de la leçon. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de fournir une liste exhaustive des démarches propres à la réflexion philosophique, ni par conséquent une définition limitative des conditions méthodologiques de son exercice. Le professeur s'attachera à en faire percevoir le bénéfice aux élèves, non seulement pour l'amélioration de leurs résultats scolaires, mais plus généralement pour la maîtrise de leur propre pensée et pour son expression la plus claire et convaincante.

Les sujets de philosophie du baccalauréat de la session de juin 2010 :

Durée de l'épreuve : 4 heures - coefficient : 2

L'usage des calculatrices est interdit.

Vous traiterez l'un des trois sujets suivants :

1^{er} sujet

L'art peut-il se passer d'une maîtrise technique ?

2^e sujet

Une vie heureuse est-elle une vie de plaisirs ?

3^e sujet :

Pour expliquer ce texte, vous répondrez aux questions suivantes, qui sont destinées principalement à guider votre rédaction. Elles ne sont pas indépendantes les unes des autres et demandent que le texte soit d'abord étudié dans son ensemble.

« La communauté politique la plus libre est celle dont les lois s'appuient sur la saine raison. Car, dans une organisation fondée de cette manière, chacun, s'il le veut, peut être libre, c'est-à-dire s'appliquer de tout son cœur à vivre raisonnablement. De même, les enfants, bien qu'obligés d'obéir à tous les ordres de leurs parents, ne sont cependant pas des esclaves ; car les ordres des parents sont inspirés avant tout par l'intérêt des enfants. Il existe donc selon nous une grande différence entre un esclave, un fils, un sujet, et nous formulerons les définitions suivantes : l'esclave est obligé de se soumettre à des ordres fondés sur le seul intérêt de son maître ; le fils accomplit sur l'ordre de ses parents des actions qui sont dans son intérêt propre ; le sujet enfin accomplit sur l'ordre de la souveraine Puissance* des actions visant à l'intérêt général et qui sont par conséquent aussi dans son intérêt particulier. »

Spinoza.

* la souveraine Puissance : l'instance qui détient l'autorité politique.

1. Dégagez la thèse de ce texte et montrez comment elle est établie.

2. a) Montrez en quoi l'obéissance de l'enfant et du sujet se distingue de l'obéissance de l'esclave.

b) Pourquoi le sujet agit-il « aussi dans son intérêt particulier » lorsqu'il accomplit « des actions visant à l'intérêt général » ?

c) Quelle est la définition de la liberté sur laquelle s'appuie l'argumentation de Spinoza ? Expliquez-la en vous servant des exemples du texte.

3. Est-on d'autant plus libre que les lois auxquelles on obéit s'appuient sur la raison ?